



FICHE REPÈRE 1 – Première rentrée à l'école maternelle

Régime général

L'enfant a **3 ans en 2024**.
Il est né entre le
1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021

Instruction obligatoire

Rentrée au 2 septembre 2024 en
1^{ère} année de maternelle PS

Rentrée échelonnée
possible sur la
journée de rentrée.
(Avec l'accord des
parents)

Régime particulier

« *Sous certaines conditions, les enfants âgés de 2 ans au jour de la rentrée peuvent être admis à l'école.* » Eduscol

